

[Le mot de la ministre] : éloge de la persévérance

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **D'égal à égale!**

Band (Jahr): **12 (2012)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Eloge de la persévérance

Elisabeth Baume-Schneider

Ministre de la Formation, de la Culture et des Sports
Présidente du Gouvernement jurassien
Présidente de la Conférence intercantonale de l'instruction publique
de la Suisse romande et du Tessin



Proposer d'aborder concrètement les questions d'égalité dans le domaine de la formation est une démarche d'ouverture bienvenue. Désormais, chaque fille et chaque garçon disposent d'une vaste palette de choix. Tout ou presque semble possible. Toutefois, les filles et les garçons n'entrevoient ou n'envisagent souvent pas les « mêmes possibles » au long de leur cursus de formation. Promouvoir l'égalité dans le cadre de l'école ne signifie aucunement baliser des parcours scolaires codifiés, prévisibles, sans différenciation aucune. Il s'agit au contraire d'entrouvrir un maximum de portes, de donner confiance aux enfants, aux élèves, aux jeunes apprenti·e·s et étudiant·e·s, pour qu'ils et elles puissent se projeter avec envie et lucidité dans un projet de formation conjuguant au mieux leurs idéaux, leurs potentialités scolaires et les perspectives d'emploi. Il s'agit également d'associer les parents à ces choix afin que le projet soit compris et soutenu.

Les questions d'égalité nécessitent un dialogue constant ; au sein du Département de la Formation, de la Culture et des Sports, ce dialogue est motivé et vivifié par une volonté des Services de proposer aux écoles différents projets favorisant l'égalité des chances et visant à améliorer les démarches encourageant l'égalité entre filles et garçons.

Depuis quelque temps, sur les plans fédéral et cantonal, la formation fait l'objet de nombreuses

interventions des milieux politiques ou de la société civile et on assiste à une polarisation idéologique opposant de manière réductrice et un brin caricaturale les adeptes d'une école fondée sur la compétition et la responsabilité individuelle aux partisan·e·s d'une école égalitaire, promotrice de justice sociale et d'égalité des chances. Il est nécessaire de co-construire un véritable consensus politique sur l'école publique. Dans le Jura, j'ai le sentiment que le débat est d'une manière générale ouvert et franc et vise à promouvoir une école de la réussite et de la différenciation. Les questions d'égalité sont rarement mentionnées alors que les enjeux sont pourtant d'importance à plus d'un titre.

Si la situation actuelle n'est pas encore idéale, il est utile d'esquisser quelques repères montrant les nettes améliorations acquises dans le domaine scolaire. On peut rappeler que, dès les années 60, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a ouvert le débat relatif aux enjeux de genre dans le système éducatif. Alors qu'actuellement les filles et les jeunes femmes sont présentes à tous les degrés de la formation, à l'époque, on observait leur nette sous-représentation dans la formation secondaire et tertiaire. A l'école obligatoire, elles suivaient des cours spécifiques de travaux manuels et d'économie domestique avec un horaire différent de celui des garçons.

En 1972, la CDIP émettait des principes relatifs à la formation des jeunes filles avec l'objectif d'instaurer l'égalité dans la formation des filles et des garçons à l'école obligatoire. Progressivement, les plans d'études sont adaptés avec une même grille horaire. Toutefois, on ne semblait guère se préoccuper de la perception différenciée des rôles sociaux et la politique éducative s'orientait sur le modèle qui prévalait dans la société quant à la conception de la vie familiale (père au travail et mère au foyer). Cette conception de la formation entra peu à peu en contradiction avec une évolution du rôle des femmes et des hommes dans la société ainsi qu'avec la demande croissante de main-d'œuvre qualifiée. Dès 1993, des recommandations ont fait suite aux principes et ont conduit à une vaste palette de mesures dont la mise en œuvre n'est toutefois de loin pas systématique dans les cantons. De plus, la responsabilité de traiter ce thème incombe souvent dans une large mesure au corps enseignant avec parfois un soutien de services spécifiques, les Bureaux de l'égalité, lorsqu'ils existent.

On a probablement longtemps cru que la mixité dans les classes et les mêmes grilles horaires suffiraient à réaliser l'égalité entre filles et garçons à l'école. Si le progrès est immense et appréciable, les études PISA nous rappellent que l'égalité n'est pas acquise dans le système éducatif.

En fait, l'égalité n'est pas seulement un objectif parmi d'autres, c'est avant tout un processus qui exige de la patience, de la coordination, de la persévérance, peut-être même de l'obstination de la part de tou-te-s les intervenant-e-s.

Dans ce contexte, il importe de privilégier une approche intégrée avec pour chaque projet, dès son lancement, une interrogation quant à la participation des femmes et des hommes et de veiller à déterminer les impacts du projet sur les deux sexes.

Parler d'égalité implique également de porter attention à des questions sensibles comme la composition du corps enseignant ou encore les moyens didactiques mis à disposition des écoles. L'école devrait être celle de la parité, soit d'une représentation pour le moins équitable des femmes et des hommes à tous les échelons de la formation, de l'école infantine au degré tertiaire. On sait à quel point les enfants intègrent les modèles qu'ils et elles vivent. Les filles développeront plus d'affinités avec

les jeunes enfants, tandis que les garçons, même s'ils en ont envie, ne s'y lanceront pas, rebutés par l'image féminine de l'enseignement dans les degrés inférieurs et par le niveau des salaires.

Quant au matériel scolaire, il est important de proposer des modèles d'identification non stéréotypés, attrayants tant pour les filles que pour les garçons et il est opportun de mettre l'accent sur la nécessité de permettre aux enfants d'expérimenter des comportements variés et respectueux des différences et similitudes entre sexes.

En conclusion, j'observe que la situation n'est pas idéale, mais je suis confiante quant à notre capacité à l'améliorer. Je tiens à remercier sincèrement les personnes ayant contribué à la rédaction des textes de la présente revue, de même que Angela Fleury et les collaboratrices et collaborateurs du Bureau de l'égalité pour l'émulation apportée au sein du Département. Il est révolu le temps où on pouvait se contenter de «refiler le bébé» aux femmes engagées ! Une stratégie globale est indispensable et j'ai la chance de pouvoir compter sur des femmes et des hommes motivé-e-s, dans les services en charge de l'enseignement, de la formation et de l'orientation scolaire et professionnelle. Ma reconnaissance pour le travail accompli et pour la mise en œuvre des projets à venir va à chacune et chacun.